

MODALITÉS DU CHALLENGE ETUDIANTS

Règlement du challenge

- Chaque équipe correspond à une école, un département (par exemple pour l'UPPA : Droit, Lettres, Sport, Sciences, Gestion, Langues, etc.). Pour les écoles privées cela correspond à l'école (par exemple : Ecole du sport, ISC...)
- Chaque école devra présenter une référente, représentante d'équipe, chargée des inscriptions des féminines de l'équipe qu'elle représente.
- Le classement sera consultable sur le site après la course.
- Un cadeau sera remis au Challenge qui aura le plus d'inscrites.
- **Attention** : L'UPPA en elle-même ne constitue pas un département, pour ce Challenge.

Conditions à remplir

- Un minimum de 5 **participants** est exigé pour le challenge (course et marche confondues)
- Certificat médical obligatoire pour chaque participante **à fournir au plus tard le 26 octobre 2025**
- Date de clôture des inscriptions 19 octobre 2025
- **Une photocopie de la carte étudiante valable pour 2024/2025**
- Le nom et les coordonnées de la représentante de l'école.

Procédure d'inscription

1. Nous retourner par courrier ou mail (challenge.etudiantes@lafemininedepau.fr) le questionnaire ci-joint.
2. Vous avez choisi l'inscription directe via notre espace dédié : nous vous envoyons dans les 48h vos codes d'accès et la procédure. Une facture vous sera éditée à la clôture des inscriptions.
 - Remplissez le document
 - Scannez les certificats médicaux des participantes
 - Adressez le tout à : **challenge.etudiantes@lafemininedepau.fr** Date limite : **26 octobre 2025**
 - Pour des raisons de sécurité et en cas d'urgence, nous avons besoin des **mails de chaque participante**.
3. Un certificat médical type est disponible sur notre site internet www.lafemininedepau.fr
Si vous n'utilisez pas le modèle type de certificat, veuillez faire noter par votre médecin la mention « **Marche ou Course à pied en compétition** », au risque de voir votre certificat médical refusé et votre inscription placée en attente.

Modalités de paiement

- Tarif unitaire par participante : **15€**
- Paiement par virement : dès la clôture des inscriptions, l'organisation vous adresse une facture accompagnée d'un RIB. Paiement par chèque : à l'ordre du CU PAU (accompagné du nom de chaque participantes)

Pack concurrente

- Dossard + puce électronique pour le chronométrage
- Maillot technique « La Féminine de Pau »
- Avantages partenaires contenus dans la poche
- Participation au tirage au sort des lots après la course